

Assemblée générale ordinaire de la SPEDIDAM du 24 juin 2021

Adresse : 16 rue Amélie – 75007 PARIS

Résultats

Date de vote	: du 01/06/2021 à 0h00 au 24/06/2021 à la clôture de l'assemblée générale
Nombre d'inscrits	: 38909
Participation	: 11,34 %
Suffrages	: 1207 voix
Suffrages exprimés	: 1207 voix
Pouvoirs exprimés	: 3683 pouvoirs exprimés
Bulletins nuls	: 0 voix
Quorum 5%	: Atteint

Après l'annulation de l'assemblée générale de juin 2018 sur l'exercice 2017 :

Résolution n° 1

Après lecture du rapport moral du gérant, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport. :

- Oui	: 2796 voix
- Non	: 1665 voix

Résolution adoptée

Résolution n° 2

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes et l'intervention du trésorier, l'assemblée générale ordinaire approuve les comptes de l'année 2017 et donne quitus au gérant. :

- Oui	: 3152 voix
- Non	: 826 voix

Résolution adoptée

Résolution n° 3

Le résultat comptable pour l'année 2017 est de 294,22 euros. L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter ce montant en report à nouveau. :

- Oui	: 3419 voix
- Non	: 805 voix

Résolution adoptée

Résolution n° 4

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer pour l'année 2018 à 12,5% le taux maximum de retenue pour frais de gestion sur les perceptions s'agissant des droits exclusifs, et à 10% le taux maximum sur les perceptions s'agissant des droits à rémunération pour copie privée et à rémunération équitable. :

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 3342 voix |
| - Non | : 739 voix |

Résolution adoptée

Résolution n° 5

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du code du commerce, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport. :

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 3351 voix |
| - Non | : 817 voix |

Résolution adoptée

Résolution n° 6

L'assemblée générale ordinaire adopte les modifications du règlement général proposées par le conseil d'administration :

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 2791 voix |
| - Non | : 1672 voix |

Résolution adoptée

Résolution n° 7

L'assemblée générale ordinaire donne délégation à l'organe de surveillance aux fins de statuer sur :

- la politique de gestion des risques,
- l'approbation de toute acquisition, vente d'immeubles ou hypothèque sur ceux-ci,
- l'approbation des opérations de fusion ou d'alliance, de la création de filiales, et de l'acquisition d'autres entités ou de participations ou de droits dans d'autres entités,
- l'approbation des opérations d'emprunt, d'octroi de prêts ou de constitutions de garanties d'emprunts

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 3406 voix |
| - Non | : 814 voix |

Résolution adoptée

Résolution n° 8

L'assemblée générale ordinaire approuve le montant de 166 euros par demi-journée de réunion et de 249 euros par journées de réunion au titre de l'indemnité de participation aux réunions de l'organe de surveillance.

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 3310 voix |
| - Non | : 860 voix |

Résolution adoptée

Résolution n° 9

Après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les sommes affectées en application de l'article L. 324-17 du code de la propriété intellectuelle et celui relatif à l'affectation des sommes relevant de l'article L. 324-17 du code de la propriété intellectuelle, l'assemblée générale ordinaire approuve ce second rapport. :

- Oui : 3342 voix
- Non : 816 voix

Résolution adoptée

Assemblée générale de juin 2021 sur l'exercice 2020.

Résolution n° 10

Après lecture du rapport moral du gérant, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport. :

- Oui : 2782 voix
- Non : 1664 voix

Résolution adoptée

Résolution n° 11

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes et l'intervention du trésorier, l'assemblée générale ordinaire approuve les comptes de l'année 2020 et donne quitus au gérant. :

- Oui : 3144 voix
- Non : 821 voix

Résolution adoptée

Résolution n° 12

Après présentation du rapport de transparence, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport.

- Oui : 2789 voix
- Non : 1666 voix

Résolution adoptée

Résolution n° 13

Le résultat comptable pour l'année 2020 est de 347,63 euros. L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter ce montant en report à nouveau. :

- Oui : 3416 voix
- Non : 705 voix

Résolution adoptée

Résolution n° 14

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer pour l'année 2021 à 12,5% le taux maximum de retenue pour frais de gestion sur les perceptions s'agissant des droits exclusifs, et à 12% le taux maximum sur les perceptions s'agissant des droits à rémunération pour copie privée et à rémunération équitable. :

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 3301 voix |
| - Non | : 760 voix |

Résolution adoptée

Résolution n° 15

Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du code du commerce, l'assemblée générale ordinaire approuve ce rapport. :

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 3337 voix |
| - Non | : 811 voix |

Résolution adoptée

Résolution n° 16

Après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les sommes affectées en application de l'article L. 324-17 du code de la propriété intellectuelle et celui relatif à l'affectation des sommes relevant de l'article L. 324-17 du code de la propriété intellectuelle, l'assemblée générale ordinaire approuve ce second rapport. :

- | | |
|-------|-------------|
| - Oui | : 2784 voix |
| - Non | : 1647 voix |

Cette résolution n'ayant pas recueilli la majorité des 2/3 prévue par la loi, elle n'est pas adoptée.

Election de huit membres du conseil d'administration :

- MAGALHAES Raquele	: 2540 voix
- MAZZA dite ANTONELLA MAZZA Maria Antonia	: 2501 voix
- NOWAK François	: 2622 voix
- PERRIN Maxime	: 126 voix
- PEZIN Slim	: 1980 voix
- ROMAN Roberta	: 2507 voix
- SEVA Eric	: 1802 voix
- VENTULA Michel	: 2409 voix
- VLACHOS Laurence	: 2471 voix
- ALIMI Jean-Paul	: 171 voix
- AMBACH Catherine	: 2077 voix
- ARBION Guy	: 1895 voix
- BEGHIN Alain	: 1777 voix
- BELLIVEAU Christophe	: 177 voix
- BERNARD Jean-Luc	: 1801 voix
- CHAUVET Claude	: 2413 voix
- CHERFAOUI Khaled	: 138 voix
- DAMERVAL Guillaume	: 2422 voix
- EDINVAL dit DON'ATTELO Gilbert	: 42 voix
- FANFANT Thierry	: 219 voix
- FAVREAU Joël	: 294 voix
- GALLON Eric	: 99 voix
- GIROUD Cécile	: 311 voix
- GUILLOT Régis	: 1849 voix
- HERER Alexandre	: 75 voix
- JUSSEY Jean-Pierre	: 1710 voix
- KREMER Joseph-François	: 228 voix
- LECOQ Claude	: 121 voix
- LOUWAGIE François	: 99 voix

Sont élus :

- MAGALHAES Raquele	: 2540 voix
- MAZZA dite ANTONELLA MAZZA Maria Antonia	: 2501 voix
- NOWAK François	: 2622 voix
- ROMAN Roberta	: 2507 voix
- VENTULA Michel	: 2409 voix
- VLACHOS Laurence	: 2471 voix
- CHAUVET Claude	: 2413 voix
- DAMERVAL Guillaume	: 2422 voix

Election de sept membres de l'organe de surveillance :

- MAGALHAES Raquele	: 248 voix
- METZEMAKERS Timo	: 1849 voix
- MOSNIER Magali (membre sortante rééligible)	: 2622 voix
- PROUST Jean-Michel	: 1973 voix
- ROUX Jean-Philippe	: 1590 voix
- TREILLE Jérôme (membre sortant rééligible)	: 2506 voix
- VOILQUE Aurore	: 1905 voix
- WYSTRATE dit Victor LANGHI Bernard	: 1884 voix
- ALIMI Jean-Paul	: 91 voix
- ARGER-LEFEVRE Jérôme (membre sortant rééligible)	: 2456 voix
- BOREE Lionel	: 325 voix
- BRODU Anne (membre sortante rééligible)	: 2590 voix
- CHERFAOUI Khaled	: 103 voix
- COULONDRE Laurent (membre sortant rééligible)	: 2489 voix
- CROZIER Serge	: 72 voix
- DROUIN Caroline	: 2054 voix
- EDINVAL dit DON'ATTELO Gilbert	: 56 voix
- ESSINDI KOULOU François	: 56 voix
- FOLMER Nicolas (membre sortant rééligible)	: 2519 voix
- GALLON Eric	: 132 voix
- GUSELLI Jean-Claude (membre sortant rééligible)	: 2417 voix
- KREMER Joseph-François	: 198 voix
- LEQUEUX-DUCHESNE Hélène	: 2039 voix
- LOUWAGIE François	: 66 voix

Sont élus :

- MOSNIER Magali	: 2622 voix
- TREILLE Jérôme	: 2506 voix
- ARGER-LEFEVRE Jérôme	: 2456 voix
- BRODU Anne	: 2590 voix
- COULONDRE Laurent	: 2489 voix
- FOLMER Nicolas	: 2519 voix
- GUSELLI Jean-Claude	: 2417 voix

Fait à Paris le 06 juillet 2021

Fabrice VECCHIONE
Gérant